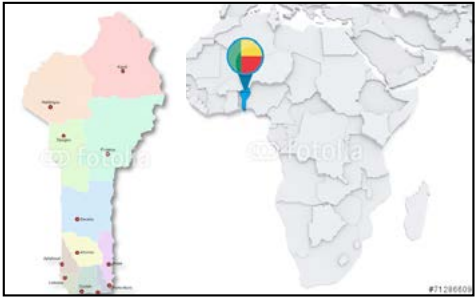


L'émergence, c'est maintenant !

Quelques mois après le succès de la Table ronde de Paris sur le financement de son développement, le Bénin a plus que jamais l'ambition de mener une politique volontariste de croissance économique forte et durable, pour laquelle les investissements étrangers sont les bienvenus.



politique réelle, condition *sine qua non* pour le développement économique. Le processus de démocratie se poursuit, afin de garantir l'Etat de droit, l'expression des libertés et la sécurité des investissements. De plus, le Bénin, géographiquement façonné comme une clé d'entrée au cœur de l'Afrique de l'Ouest, occupe une position

géo-économique et stratégique de choix. Membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il donne accès à un vaste espace économique et à un marché de près de trois cent millions de consommateurs. Avec sa façade maritime, il joue aussi un rôle de desserte des pays de l'arrière-pays à travers le Port Autonome de Cotonou dont le trafic a atteint plus de huit millions de tonnes en 2013. Des atouts qui se sont conjugués à des réformes économiques et structurelles importantes, soutenues par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la communauté internationale, et ont déjà porté leurs fruits. La reprise économique enregistrée en 2011, après deux années de ralentissement, s'est consolidée les trois années suivantes, notamment grâce à la hausse de la production de coton, la bonne tenue des activités de commerce, en lien avec le dynamisme du trafic au port de Cotonou, et la bonne performance observée au niveau des autres services, particulièrement les transports, les télécommunications et les banques.

Mais ce n'est sans doute qu'un début : pays aux nombreuses ressources encore inexploitées, le Bénin regorge d'importantes opportunités pour les investissements lourds. « *Notre ambition est de parvenir à réaliser un taux de croissance de*



8% compatible avec l'accroissement démographique actuellement de l'ordre de 3,5%. Il nous faut alors mettre en œuvre une stratégie volontariste de croissance économique forte, inclusive et durable fondée sur les atouts dont dispose notre pays », assure aujourd'hui le Président Thomas Boni Yayi. Pour sa part, l'étude « Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD) », publiée en juin 2011 par la Banque Mondiale, estime que le Bénin doit investir 712 millions de dollars par an sur les dix prochaines années pour soutenir une croissance économique moyenne de 7%.

Priorité aux partenariats public-privé

Dans le cadre de la promotion du renouveau économique qui a donné lieu à la Table ronde de juin dernier, cinq pôles de développement prioritaires ont donc été identifiés : transport, logistique et commerce ; coton et textile ; agro-alimentaire ; tourisme, culture et artisanat ; et enfin bâtiments, travaux publics et matériaux de construction. Des investissements importants sont aussi indispensables dans les secteurs des infrastructures et logistiques portuaires, tout comme dans l'agrobusiness et le secteur de l'énergie.

Le Gouvernement béninois a privilégié le principe des partenariats public-privé (PPP) pour attirer davantage de capitaux internationaux privés. A cet effet, il a mis en œuvre des réformes visant à l'amélioration du climat des affaires, comme la création du Guichet Unique de Formalisation des Entreprises permettant aujourd'hui de créer une SARL à moindre coût en huit heures, ou encore d'un Guichet Unique opérationnel pour faciliter et simplifier le processus de délivrance de permis de construire à la mairie de Cotonou.

On attend aussi, dans un délai très proche, la création d'un Tribunal de Commerce à Cotonou en collaboration avec la Banque Mondiale, d'une Agence des Grands travaux et de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations visant à la fusion des trois agences existantes pour garantir l'efficacité des activités relatives à la promotion des investissements au Bénin.

Une main d'œuvre qualifiée

En outre, une plus grande rigueur s'observe depuis quelques années dans les dépenses publiques, comme en témoignent la réduction du déficit du budget et l'augmentation de 30% des recettes de l'Etat depuis 2006. Sans oublier que le taux de change fixe de la monnaie locale (franc CFA) avec l'euro protège le monde des affaires des risques de fluctuation, et que les coûts des facteurs de production sont très peu élevés par rapport à de nombreux pays, alors même que la main d'œuvre locale est assez qualifiée.

Malgré sa superficie modeste, le quart de la France, la croissance économique et l'environnement politico-juridique du Bénin lui donnent tous les atouts, désormais, pour inciter les investisseurs étrangers à s'y installer.

LAURENCE BEAUVAIS

Des ressources encore inexploitées

Le contexte institutionnel semble en effet favorable : ces vingt dernières années, le pays a connu plusieurs alternances politiques au sommet de l'Etat sans violence et jouit depuis février 1990 d'une stabilité

Priorité à la diversification de l'économie !

La stratégie économique du Bénin repose sur l'encouragement des investissements dans une sélection de secteurs et projets structurants majeurs. Le partenariat public-privé est privilégié pour les mener à bien.

Malgré les progrès accomplis ces dernières années, l'économie béninoise reste peu diversifiée et encore vulnérable aux chocs exogènes. Cette faiblesse structurelle impose la diversification de l'économie, à travers l'exploitation optimale des pôles prioritaires de croissance que sont le commerce et la logistique, le coton et le textile, l'agriculture et l'agroalimentaire, le tourisme, la culture et l'artisanat, le BTP et les matériaux de construction, les mines et les hydrocarbures.

Ainsi, cinq projets structurants phares ont été retenus et présentés à la table ronde de juin dernier à Paris :

- Le projet « épine dorsale », qui vise la réhabilitation et l'extension du chemin de fer Cotonou-Parakou-Niamey, la construction d'un port en eau profonde et la construction d'un aéroport international, pour faire du Bénin une plateforme logistique et de transit de classe internationale pour desservir les pays de l'arrière-pays et renforcer les échanges avec un marché régional (UEMOA et CEDEAO) de plus de 300 millions de consommateurs.

- Le programme de construction d'infrastructures énergétiques, de restructuration et d'extension du réseau de distribution de l'énergie. L'objectif est de rompre avec la dépendance énergétique et d'améliorer la couverture énergétique grâce à l'augmentation de la production interne, la diversification des sources de production et l'amélioration du système de distribution.

- Le projet de développement touristique de la route des pêches (PDT-RP). Ce projet permettra de valoriser davantage le potentiel touristique du Bénin, actuellement cinquième destination touristique ouest-africaine seulement, après le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria.

- Le programme de développement des aménagements hydroagricoles au Bénin pour mieux exploiter les bassins hydrographiques et faire du Bénin une puissance agricole dans la sous-région.

- Le projet de construction d'un hôpital d'excellence. Il a pour objectifs aussi bien le renforcement du capital humain que la création d'espace budgétaire à travers une plus grande accessibilité sur place aux soins médicaux répondant aux normes



Parmi les projets structurants, la construction d'un port en eau profonde à Cotonou.

internationales, limitant ainsi les onéreuses évacuations sanitaires.

Le Gouvernement a retenu de faire réaliser ses projets structurants sous forme de partenariats public-privé. Une option qui permet non seulement

de lever les contraintes de financement qui pèsent sur la puissance publique mais également de s'adosser à la logique de performance associée aux entreprises privées, que celles-ci soient nationales ou internationales.

GÉRALDINE SERGENT

« Le Bénin offre de larges avantages aux investisseurs, sans distinction de leur nationalité »

M. Komi Koutché, ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de dénationalisation, revient sur les atouts de son pays, son climat d'affaires apaisé, et les nouvelles opportunités d'affaires susceptibles d'attirer les investissements étrangers.

Quels sont les atouts du Bénin et comment le climat d'affaires peut-il contribuer à son émergence économique ?

Les atouts du Bénin sont multiples : on peut citer notamment la stabilité politique, la position stratégique de carrefour par rapport au grand Nigéria et en tant que trait d'union entre l'UEMOA et la CEDEAO, le taux de change stable par rapport à l'euro, le taux d'endettement faible et les performances économiques récentes qui renforcent le cadre macroéconomique. A cela, il faut ajouter les résultats du scannage du sous-sol qui révèlent d'importants gisements de divers minerais à exploiter et les perspectives concernant l'exploitation prochaine du pétrole.

S'agissant de l'amélioration du climat des affaires, elle est une condition nécessaire pour attirer l'investissement, qu'il soit national ou étranger. C'est pourquoi le Gouvernement en a fait une priorité à travers une série de réformes comprenant, entre autres, la réduction du délai et du coût de création des entreprises, la mise en place d'une fiscalité de l'entrepreneur, des mesures incitatives pour les investissements lourds et les activités agricoles, la réduction des délais de paiement des impôts et la modernisation des procédures de paiement, la facilitation de l'accès au crédit pour les PME à travers la création d'un fonds de garantie et la mise en place d'instruments juridiques pour la création de bureaux d'information sur le crédit.

Justement, en quoi le cadre juridique et fiscal est-il aujourd'hui incitatif pour les investissements étrangers ?

La République du Bénin a entrepris depuis les années quatre-vingt-dix une série de réformes qui ont conduit à la libéralisation de son économie pour assurer l'efficacité et la transparence nécessaires pour les investissements. Elle offre ainsi de larges avantages aux investisseurs, sans distinction de leur nationalité, à travers des instruments juridiques qui permettent d'inciter et d'accompagner la création et le développement des entreprises.

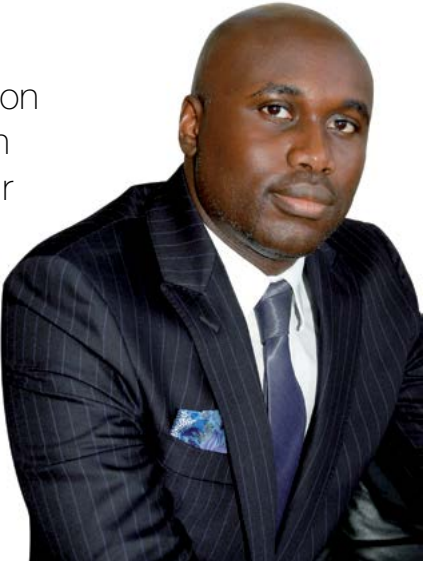
Le dispositif fiscal et douanier prévoit désormais plusieurs avantages dont les principaux sont la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés qui est passé de 38 % à 30 % en général et à 25 % pour les industries, la réduction du taux de taxation du capital ou encore les exonérations du droit d'enregistrement des actes constitutifs de l'entreprise et de certains impôts la première année d'activité. A cette liste s'ajoutent les autres mesures relatives aux exonérations des droits et taxes contenues dans les dispositifs communautaires de libéralisation des échanges, le Code des Investissements, le Code Minier, le Code

Pétrolier, le dispositif régissant la Zone Franche Industrielle et les mesures prévues pour soutenir l'agriculture, la pêche, l'élevage, y compris la pisciculture.

« Le taux de croissance a franchi, pour la deuxième année consécutive, la barre symbolique de 5%. »

« Bénin Télécoms SA deviendra un hub sous-régional »

Faire de Bénin Télécoms SA une plateforme performante de services de télécommunication mettant à la disposition de ses clients les meilleures solutions en TIC : telle est la mission de son Directeur Général, **M. Djalil Assouma**.



M. Djalil Assouma, Directeur Général de Bénin Télécoms SA.

deuxième câble sous-marin ACE qui lui servira de redondance, Bénin Télécoms SA deviendra un hub sous-régional et pourra proposer sa bande passante internationale aux opérateurs, à des tarifs si préférentiels qu'il leur sera plus profitable de se connecter à Bénin Télécoms SA que d'utiliser leurs propres infrastructures, ce qui permettra l'accès de tous au haut débit et à moindre coût.

Vous êtes en ce moment en pleine offensive commerciale avec FIBE, l'un de vos produits phares. De quoi s'agit-il ?

Pendant longtemps, Bénin Télécoms SA s'est évertuée à satisfaire les demandes de la clientèle sans chercher à identifier leurs besoins réels. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre capacité de bande passante sur la fibre optique est restée dormante pendant que la population se plaint de la disponibilité d'Internet. Aujourd'hui, avec l'offre FIBE, nous donnons la possibilité, en commençant par les grandes entreprises (hôtels, ambassades, banques...), de se connecter directement à la fibre optique afin de bénéficier d'une connexion internet très haut débit.

PHOTOS RECUEILLIS PAR GÉRALDINE SERGENT



M. Komi Koutché, ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de dénationalisation.

Vous êtes ministre des Programmes de dénationalisation. En quoi ces programmes consistent-ils ? Pourquoi mener cette politique de privatisation ?

Le Gouvernement béninois reconnaît à sa juste valeur la place du secteur privé dans la création de la valeur ajoutée et donc de la croissance. Le but principal des opérations de dénationalisation est de faire des entreprises concernées des centres de profit qui génèrent suffisamment de valeur ajoutée pour non seulement équilibrer leurs charges mais aussi pour dégager la marge requise pour la redistribution aux acteurs et la contribution à la trésorerie de la puissance publique.

Il importe de rappeler que la politique de privatisation du Bénin a démarré depuis la fin des années quatre-vingts, suite au constat de l'échec de la gestion étatique et centralisée de l'économie. D'une soixantaine d'entreprises publiques et semi-publiques en 1973, nous comptons aujourd'hui moins d'une vingtaine d'entreprises ; le chantier reste donc ouvert. Depuis 2007, le Gouvernement, soucieux d'éviter les chocs sociaux résultant du transfert au secteur privé de la gestion des entreprises publiques, garde une participation dans les secteurs clés. Nos concitoyens peuvent ainsi bénéficier du transfert de technologie : le secteur privé local participe à la redynamisation des secteurs-clés du pays et le Gouvernement veiller à l'efficacité des choix économiques au regard de la compétitivité sectorielle et globale de l'économie.

Enfin, je ne saurais finir sans mentionner les réformes en cours dans un secteur qui m'est particulièrement cher, celui des télécommunications. Le marché béninois des TIC a connu une forte croissance ces cinq dernières années alors même que le seuil de maturité en termes de télédensité est loin d'être atteint. Qu'il s'agisse de la téléphonie mobile ou filaire, le potentiel de développement sur le marché domestique et le marché international est immense. La concentration s'effectue actuellement sur la capitale économique Cotonou, et la position du Bénin en fait un point d'ancrage incontournable des trafics des pays enclavés ; une réelle stratégie d'intégration doit être développée. Les effets attendus en termes de renforcement de la compétitivité des entreprises, de création de nouvelles opportunités d'affaires et d'emplois sont énormes.

Le taux de croissance anticipé par le Gouvernement pour 2014 se situe en légère hausse par rapport à l'estimation de 2013. Quels sont pour vous les socles de cette croissance ?

Effectivement depuis quelques années, l'économie béninoise est sur une bonne pente. Le taux de croissance a franchi, pour la deuxième année consécutive, la barre symbolique de 5 % en s'affichant à 5,6 % en 2013. Pour 2014, il est prévu une consolidation de la croissance économique qui devrait ressortir autour de 6 %. Une croissance soutenue par différents facteurs au premier rang desquels figure la

hausse de la production de coton. Pour la campagne 2014-2015, cette production devrait connaître une hausse de 14 % en liaison avec les diverses mesures incitatives. On peut aussi se réjouir de l'accroissement de la production vivrière et de la progression de l'activité des industries manufacturières en relation avec la hausse de l'activité d'égrenage de coton et de la transformation artisanale des produits agricoles. Le secteur des BTP est également très dynamique, en témoignent les grands travaux routiers en cours : routes et autres infrastructures socio-économiques publiques, construction en cours d'un hôtel 5 étoiles « Marriott Hôtel » et de deux hôtels 4 étoiles « Golden Tulip » et « Chain hôtel » à Cotonou, etc. Dernier socle de croissance, la densification du tissu industriel béninois, avec par exemple le démarrage des activités de la Nouvelle Cimenterie du Bénin (NOCIBE) dont la capacité de production d'environ 1 300 000 tonnes

de ciment va doubler la capacité de production nationale.

Cette croissance est également favorisée par l'amélioration de la qualité des services administratifs et par le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, à travers la généralisation de l'Identifiant Fiscal Unique ainsi que la mise en œuvre du Programme de Certification des Valeurs (PCV) en douane.

En 2013, la France a perdu son statut de premier fournisseur au profit des Etats-Unis. Comment se caractérisent désormais les échanges bilatéraux entre la France et le Bénin ?

L'année 2013 est une année spéciale pour les échanges extérieurs du Bénin, dans la mesure où les explorations pétrolières dans les eaux béninoises ont exigé des importations de plates-formes de forage ou d'exploitation en provenance des Etats-Unis, qui n'étaient pas parmi les dix premiers fournisseurs de notre pays jusqu'alors. Ainsi, grâce aux importations des plates-formes en 2013, la part des Etats-Unis dans les importations béninoises est passée de 2 % en 2012 à 29 %, alors que celle de France est passée de 15 % à 9 %.

Cependant, en valeur nominale, les importations en provenance de la France sont ressorties en hausse de 2 %, pour se situer à 250 millions d'euros en 2013 contre 245 millions d'euros en 2012 et 231 millions d'euros en 2011. Ceci traduit tout le dynamisme des échanges commerciaux entre le Bénin et la France, principalement dans le domaine des biens d'équipement. Ces échanges devraient se renforcer dans les années à venir avec les effets attendus de la Table ronde de Paris et les efforts que le Gouvernement déploie pour améliorer le climat des affaires et encourager les partenariats public-privé. Ainsi, le Bénin attend que les opérateurs économiques français puissent venir investir massivement dans les pôles prioritaires de croissance (commerce-logistique, coton-textile, agriculture-agroalimentaire, tourisme-culture-artisanat, BTP-matériaux de construction, mines et hydrocarbures) définis par le Gouvernement.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BEAUVAS

« Les relations entre la France et le Bénin sont au beau fixe »

Pour **Son Excellence M. Jules-Armand Aniambossou**, Ambassadeur de la République du Bénin en France, les exemples réussis de coopération foisonnent entre nos deux pays et ce, dans tous les domaines.



Son Excellence M. Jules-Armand Aniambossou, Ambassadeur de la République du Bénin en France.

Enfin, il existe une importante communauté béninoise en France et des accords de coopération ont été signés entre nos deux pays pour une meilleure gestion des flux migratoires. Cet important outil mérite d'être mis en œuvre avec esprit de suite et de rigueur, dans l'intérêt réciproque de nos deux peuples et de nos deux pays. Je compte, étant moi-même issu de cette communauté, apporter ma touche et mon expérience au renouveau de cette coopération.

Les engagements nouveaux se focalisent sur la gouvernance démocratique, le développement durable, l'éducation, la formation professionnelle et la santé.

Quelle est la nature des relations franco-béninoises aujourd'hui et quels sont les exemples de coopération qui vous semblent les plus exemplaires ?

Les relations entre la France et le Bénin sont au beau fixe. Je dirai même qu'elles sont meilleures qu'il y a cinq ou dix ans. Ces relations sont multisectorielles et multidimensionnelles et, quel que soit le secteur que l'on prend, les exemples de réussite foisonnent. Dans le domaine de la santé, la France, à travers le Fonds mondial, soutient des structures béninoises comme le Centre national hospitalier de pneumo-phthisiologie Lazaret de

Cotonou, le Programme national de lutte contre la tuberculose et le Centre de lutte contre le sida de l'ONG Racines (Recherches, actions communautaires, initiatives pour un nouvel espoir). Grâce aux divers appuis, la prévalence de la tuberculose est estimée à 40 sur 100 000 habitants. Le Bénin est l'un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à avoir atteint cette cible du 6^e Objectif du Millénaire pour le Développement depuis 2009, soit 90 % du taux de succès thérapeutique des nouveaux cas de patients contagieux.

Dans le domaine de la culture et de l'éducation, les liens sont très étroits entre la France et le Bénin, en raison de l'histoire et de la langue que nous avons en partage. La francophonie est en effet un vaste creuset dans lequel les deux pays manifestent leur proximité. Les échanges continuent de se développer entre les deux pays notamment à travers des bourses d'études pour les étudiants ou de formation pour les fonctionnaires dans les établissements français. Par ailleurs d'importants accords de partenariat se nouent entre des établissements français et leurs homologues du Bénin. Je mentionnerai aussi les concerts, les représentations théâtrales ou les salons de peinture organisés de part et d'autre, sous la houlette de l'Institut français.

Et sur le plan économique ?

Le Bénin appartient à la zone franc qui est armée à l'euro : de ce point de vue, il existe de puissants liens économiques entre nos deux pays.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BEAUVAS

La diaspora béninoise, un pont entre deux rives

Au nombre de 30 000 environ, les Béninois de France montrent un désir croissant d'apporter leur aide à leur pays d'origine, que ce soit par leur contribution financière ou le transfert de leurs compétences.



L'effectif des Béninois vivant à l'étranger est estimé à 4 millions de personnes environ, dans les pays à forte concentration que sont le Nigéria, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Niger, le Ghana... mais aussi la France, qui accueille environ 30 000 ressortissants. Pour SE M. Jules-Armand Aniambossou, Ambassadeur de la République du Bénin en France, « cette communauté forme un mosaïque, de compétences de haute facture. Très éduquée,

elle est dynamique, assidue et disciplinée, car elle respecte les lois du pays d'accueil, ce qui d'ailleurs lui facilite l'intégration. Elle reste en revanche très discrète, ce qui est un trait de caractère national. » Mais cela n'empêche pas l'existence d'un foisonnement d'associations regroupant les Béninois de France par affinités ou en fonction des intérêts qu'ils veulent défendre. Ce qui fait aussi la particularité de cette communauté, c'est son patriotisme : les Béninois

restent très attachés à leur pays, à leurs origines. C'est fort de ce constat que le Gouvernement a voulu associer sa diaspora au développement du pays en lui proposant un pacte qui a été adopté lors de la Table ronde de Paris en juin dernier, au cours de la journée qui lui a été totalement dédiée - le Bénin est d'ailleurs à ce jour le seul pays en Afrique à avoir consacré une journée à sa diaspora au cours d'un événement du genre. Ce pacte liste

une série d'avancées envisageables, notamment pour améliorer le climat des affaires, mettre en place un cadre incitatif pour les investissements ou les projets de développement, développer les outils de financement du développement à travers la création de banques d'investissement, mobiliser les diverses compétences de la diaspora au profit de la nation ou encore favoriser la coopération décentralisée.

Kits scolaires ou médicaments
Si le Bénin associe sa diaspora, c'est aussi parce que celle-ci a acquis un savoir-faire qu'elle peut mettre à la disposition du pays pour offrir une formation de qualité à ses concitoyens qui vivent au pays. Elle dispose aussi d'importantes ressources financières en raison du niveau élevé de ses revenus qu'elle peut investir dans le pays pour financer des PME. La diaspora peut en outre apporter un soutien inestimable aux populations locales à travers des dons de kits scolaires, des matériels ou équipements médicaux ou des médicaments au profit des centres de santé souvent démunis, ou même des forages de puits et autres équipements sociocommunautaires qui soulagent beaucoup. Sans oublier les transferts de fonds très conséquents effectués au profit des parents à diverses occasions. « Cela constitue aussi un vecteur de développement, car il s'agit de voler au secours de familles souvent en détresse pour des ordonnances, des fournitures scolaires ou même des factures d'électricité et d'eau », précise SE M. Jules-Armand Aniambossou.

GS

Le succès du crowdfunding

Parce que les petits ruisseaux forment les grandes rivières, une opération de financement participatif (ou « crowdfunding ») a été lancée à l'occasion de la Table ronde de Paris afin de boucler le financement d'une trentaine de projets assez modestes mais très importants dans le contexte économique béninois. Les organisateurs s'étaient donné trois mois pour mobiliser 50 000 euros pour le financement de ces projets, sélectionnés par la société béninoise Finadev et mis en ligne sur la plate-forme de Défi Diaspora avec le concours de Babyloan. « J'avoue que la moisson a été bonne, reconnaît SE M. Jules-Armand Aniambossou. C'était pourtant la première fois que nos compatriotes entendaient parler de ce type de financement. Il a fallu prendre du temps pour leur expliquer le nouveau produit. Il a fallu aussi toute la disponibilité et l'expertise de l'équipe de Défi Diaspora et de Babyloan pour encourager les souscriptions en ligne. » Résultat, près de 30 000 euros mobilisés au 30 septembre 2014. La participation de la diaspora représente environ 15 %, « mais nous comptons aller plus loin avec une meilleure circulation de l'information et une compréhension plus approfondie du mode opératoire de ce nouvel outil de mobilisation de financement », prévoit SE M. Jules-Armand Aniambossou.

Un pays sur tous les fronts de la diplomatie

M. Nassirou Bako Arifari, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur, est engagé dans une diplomatie de développement, afin de répondre au double défi de la régionalisation et de la mondialisation.

Quelle est votre stratégie pour faire de la diplomatie béninoise à la fois un facteur de rayonnement et une source de mobilisation des ressources nécessaires au développement du pays ?

Composante intégrale des efforts de construction nationale, la diplomatie béninoise inscrit son action dans une nouvelle dynamique de diplomatie de développement. Ainsi, le Bénin a consolidé au cours de ces dernières années ses relations avec les partenaires traditionnels et mené une offensive diplomatique en direction des pays émergents dits BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ainsi que d'autres pays tels que la Turquie et l'Iran. Membre de plusieurs Organisations Internationales, la République du Bénin a également pour ambition d'en tirer le meilleur profit. Tout est mis en œuvre en vue de permettre à notre pays de bénéficier des retombées positives de sa participation aux divers forums mondiaux ayant pour objectif d'aider les Etats à faire face aux défis planétaires que sont la lutte contre la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques, la promotion d'un développement durable, le désarmement, le règlement des conflits, les réflexions sur l'agenda post-2014, etc. Enfin, à travers sa diplomatie, le Bénin poursuit une politique étrangère qui concourt à l'intégration régionale pour créer, au niveau de la sous-région, les conditions d'intégration par une harmonisation des politiques de développement et d'épanouissement des peuples.

Quant à faire de la diplomatie une source de mobilisation des ressources nécessaires au développement du pays, cela résulte d'une démarche globale dans la gestion des relations extérieures du Bénin, afin de mettre l'action diplomatique en adéquation avec les opportunités et les défis engendrés par la régionalisation et la mondialisation. Cette démarche, qui s'inscrit dans une stratégie de mobilisation de ressources provenant des Investissements Directs Etrangers (IDE), vise un rapprochement de notre pays avec les acteurs du monde des affaires des pays émergents et des pays développés, afin d'instaurer un mécanisme régulier de collaboration et une

complémentarité des actions dans l'intérêt supérieur et le développement du Bénin.

Comment décririez-vous aujourd'hui les relations diplomatiques entre la France et le Bénin ?

Depuis 1960, année de l'accession à la souveraineté internationale de notre pays, les relations de coopération entre la France et le Bénin ont connu un développement sans cesse croissant. Les Accords-Cadres de coopération de 1975 sont toujours en vigueur et servent de base à la coopération civile et militaire, donnant ainsi aux relations franco-bénoises une grande stabilité juridique. Certes, les années quatre-vingts, période de l'expérience révolutionnaire, ont constitué une parenthèse tumultueuse qui a vite été surmontée avec l'avènement de la démocratie au Bénin dont le détonateur a été la Conférence des Forces vives de la Nation de février 1990.

De nos jours, ces relations ont atteint un niveau d'excellence sans précédent, caractérisé par un dialogue politique au plus haut niveau. Au plan ministériel, les visites sont fréquentes entre les deux pays. Depuis 2005, une dizaine de membres du Gouvernement ont effectué une visite au Bénin. Les trois visites officielles en France du Président de la République, Son Excellence le Docteur Boni Yayi, respectivement en novembre 2011, mai 2012 et février 2013, ont montré la convergence de vues entre la France et le Bénin en matière de gouvernance mondiale et de préoccupations internationales.

Comment cela se traduit-il dans le domaine de la coopération ?

Le Bénin a bénéficié depuis plusieurs années de l'ensemble des outils de coopération mis en place par la France. Notre pays appartient, il faut le souligner, à la liste des pays prioritaires pour l'affectation des moyens les plus concessionnels de l'aide publique au développement française.

Au cours de la dernière décennie, la France a doublé son aide au Bénin. De nos jours, elle



M. Nassirou Bako Arifari, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur.

essaie de recentrer sa coopération en vue d'une meilleure coordination notamment avec les actions du 11^e Fonds Européen de Développement. C'est dans cette perspective que j'ai signé, le 29 novembre 2013, à l'occasion de la visite qu'a effectué au Bénin Monsieur Pascal Canfin, alors ministre délégué au Développement, le deuxième Document Cadre de Partenariat (DCP). D'un montant de 102 millions d'euros, soit environ 67 milliards de francs CFA, ce programme, qui s'étend sur la période 2014-2016, prend en compte les axes prioritaires que sont la gouvernance démocratique, le développement durable, l'éducation et la formation professionnelle, etc.

Au plan militaire et sécuritaire, les deux pays entretiennent une coopération exemplaire. A titre illustratif, la France a aidé le Bénin dans la création en 1999 du Centre de Perfectionnement de Police Judiciaire (CPPJ) sis à l'Ecole Nationale

de Gendarmerie à Porto-Novo, et du Centre de Perfectionnement aux Actions Post Conflituelles de Déminage et de Dépollution (CPADD) de Ouidah en 2003, deux structures à vocation régionale. De même, à travers le Projet d'Appui au Renforcement de la Sécurité Intérieure du Bénin (PARSIB), la France a permis au Bénin de créer un fichier informatisé et de mettre en place une base de données commune aux trois Forces armées que sont la Gendarmerie, la Police et la Douane, en vue de renforcer leurs capacités opérationnelles dans les techniques d'enquête et de lutte contre la criminalité et les grands trafics.

Comment faire face à la recrudescence des actes de terrorisme dans la bande sahélo-saharienne et à la persistance des crises dans certaines régions du Continent africain ?

Je pense que pour faire face efficacement aux actes terroristes et aux conflits en Afrique, il faut d'abord établir un diagnostic clair de la situation sécuritaire pour identifier les facteurs déterminants, en ayant conscience que chaque cas ou chaque situation de crise reste spécifique. Il est vrai que certains de ces facteurs sont exogènes, mais beaucoup restent et demeurent des facteurs endogènes. Entre autres, je pourrais citer la mauvaise gouvernance de nos Etats, les processus électoraux mal conduits, la paupérisation de plus en plus criante des sociétés africaines, la mauvaise répartition de la richesse nationale, le régionalisme et l'ethnocentrisme, la mauvaise gestion de la dynamique démographique, la non maîtrise du territoire et des espaces frontaliers, etc.

Sur la base de ce diagnostic, des approches de solutions durables peuvent être envisagées dans un esprit de dialogue, de solidarité partagée. En ce qui concerne particulièrement le terrorisme international, la solution se trouve dans la mutualisation des efforts et des ressources, ainsi que dans le partage des informations en vue d'une lutte radicale et sans merci. La piraterie qui a sévi aux larges des eaux du Golfe de Guinée ces dernières années est à loger à la même enseigne.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LB



M. Aké Natondé, ministre des Travaux publics et des Transports.

Le Bénin a choisi de faire des infrastructures de transport une priorité en terme de concentration des investissements et « l'épine dorsale » de son émergence économique. Pourquoi ?

La vision du Gouvernement est de faire évoluer le Bénin - aujourd'hui pays de transit de par sa position géographique partageant avec le géant Nigéria une très grande frontière - vers une plate-forme de services logistiques et d'exportation en le dotant entre autres d'un système intégré d'infrastructures et de services de transport performants.

L'objectif global est de soutenir la croissance économique et le bien-être social, et plus particulièrement d'assurer la mobilité des personnes et des biens dans des conditions satisfaisantes de fiabilité, de sécurité, de confort, de coût et de préservation de l'environnement, de soutenir les secteurs productifs, de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu urbain et rural, d'améliorer l'efficacité de transport et ses performances techniques, organisationnelles et financières en faveur des opérateurs du secteur et enfin d'accroître la compétitivité internationale du système de transport béninois.

De plus, depuis deux ans, un accent particulier est mis sur le principe de multimodalité pour tirer profit de la nécessaire complémentarité entre les différents modes de transport. Cela permet à mon Ministère d'accomplir pleinement sa mission qui relève non seulement des transports mais aussi des travaux publics.

« L'accent est mis sur la multimodalité des transports »

La refondation voulue pour les autorités implique pour le secteur des travaux publics et des transports la réalisation d'importantes infrastructures routières, ferroviaires et aériennes. Le point avec **M. Aké Natondé**, ministre des Travaux publics et des Transports du Bénin.

Quel est votre programme pour revitaliser le réseau ferroviaire ?

Le Chemin de Fer qui appartient au Bénin et au Niger a traversé une situation de crise sans précédent depuis plus de dix ans avant l'arrivée du Président Boni Yayi au pouvoir en 2006 ; mais depuis 2007, la voie ferroviaire est devenue une préoccupation majeure pour le Bénin. Ainsi, en 2008 et 2009, le Gouvernement béninois a fait acquérir d'importants matériels ferroviaires parmi lesquels on trouve neuf locomotives de type CC.

Les discussions pour la concession des chemins de fer, interrompues en janvier 2006, ont été reprises. En novembre 2013, un mémorandum d'entente a été signé pour la réhabilitation, la modernisation, la construction et la prolongation de la voie ferroviaire de Cotonou au Bénin à Niamey au Niger. Des discussions pour la signature d'une convention de concession sont en cours. Il s'agit de réhabiliter la voie existante de 438 km qui relie Cotonou à Parakou cette voie métrique sera ramenée à un écartement normal puis de prolonger la voie de Parakou jusqu'à Niamey suivant le tracé retenu par les études. Des gares seront réhabilitées, d'autres construites pour fluidifier le transport des marchandises et des personnes.

L'avenir passe aussi par le fleuve

Le Bénin dispose d'importants cours d'eau ; une grande partie de sa population rurale y mène ses activités, y compris dans le domaine de l'agriculture et du commerce. La réalisation de projets d'aménagement et d'exploitation de ces cours d'eau pour le transport fluvio-lagunaire des personnes et des biens pourrait contribuer significativement au développement socio-économique du pays et à la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, dans la Stratégie Nationale de Transport Rural (SNTR) élaborée et adoptée en 2010 par le Gouvernement, est prévue la construction de débarcadères et d'embarcadères le long des voies d'eau navigables, dont les travaux ont été lancés tout récemment.

Miss France 2014, le Bénin au cœur

Magnifique liane d'1,82 mètre, Miss France 2014 n'a pas seulement un corps mais un cœur. Cette franco-béninoise de 20 ans a créé sa propre association caritative en faveur de l'éducation et de la santé au Bénin.

« La première image qui me vient à l'esprit quand je pense au Bénin, c'est la chaleur humaine, l'accueil des



gens qui sont prêts à tout pour donner alors qu'ils n'ont pas grand-chose. C'est un choc culturel, fort par rapport à la France, même si ce sens du partage était très présent dans l'éducation que j'ai reçue de mes parents ».

Née il y a 20 ans d'un père français et d'une mère béninoise, Flora Coquerel, élue Miss France 2014, ne se lasse pas d'évoquer ses racines africaines. En mars dernier, elle était de retour à Aledjo, au Nord-Ouest du Bénin, où vivent sa grand-mère et une grande partie de sa famille maternelle. Un voyage qui lui a permis de constater comment, en sept années, son pays a évolué positivement : l'électricité qui arrive dans les villages, les puits, les routes bitumées... Mais aussi de prendre la mesure du chemin qui reste à parcourir, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Association humanitaire

La solidarité internationale, elle connaît bien. Après trois ans de volontariat au Bénin, et deux et demi en Guinée Conakry, ses parents ont créé en France, en 1988, plusieurs associations humanitaires en faveur du Bénin. Tout petits, Flora et son frère aîné s'y sont impliqués. C'est désormais à la jeune fille de reprendre le flambeau, forte de l'opportune médiatisation que lui a apportée sa couronne de Miss. Le jour de son anniversaire, le 14 avril dernier, Flora a ainsi créé son association baptisée Kelina. Soutenue par

la société Miss France, elle a pu participer à l'émission Fort Boyard pour récolter les premiers fonds. « On a construit deux écoles, trois forages, parrainé cent douze enfants, construit et animé une bibliothèque, fait venir des ordinateurs, des vélos pour les enfants scolarisés loin de chez eux... », énumère fièrement la Miss. L'objectif désormais ? Créer une maternité et un centre de santé dans le village d'Akaradé, à côté d'Aledjo, pour répondre à un besoin exprimé par la population peulh. Et à plus long terme, lutter contre l'exode rural et le travail des enfants, soutenir les formations scolaires, les organisations de groupements de femmes, et permettre une autogestion pérenne des projets par la population béninoise.

Lorsqu'elle aura transmis son titre de Miss France le 6 décembre prochain, Flora pourra enfin achever son BTS international interrompu pour cause de concours de beauté et se lancer dans des études de mode, sa grande passion. Mais elle compte bien continuer à se consacrer à son association et œuvrer à mieux faire connaître le Bénin. Elle encourage ainsi tous les Français à partir à la découverte de ce pays « si... pacifique, aux paysages extraordinaires », en n'hésitant pas à s'aventurer dans les zones rurales : « Les gens sont à la fois discrets et très festifs, pleins d'humour, ils vous feront un accueil formidable ! », assure-t-elle.

LB

Un rôle reconnu sur la scène internationale

Le Bénin se montre très actif dans les organisations internationales où sa médiation est souvent recherchée.

Qu'il s'agisse de l'Union africaine, des Nations Unies, de la CEDEAO, de l'UEMOA ou de la Francophonie, le Bénin répond présent partout où il est sollicité pour apporter sa contribution à la paix et à la sécurité. « La diplomatie a pris un tournant nouveau depuis l'arrivée au pouvoir du président Thomas Boni Yayi, affirme Son Excellence M. Jules-Armand Aniambossou. Cette nouvelle tendance est due essentiellement au rôle de pionnier de la démocratie qu'a joué et que continue de jouer le Bénin depuis l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, au respect des règles du jeu démocratique, à la situation de paix et de stabilité qui règne dans le pays. » Dans un contexte géopolitique troublé, beaucoup s'étonnent d'ailleurs de la sérénité dans lesquels baignent les Béninois. « C'est peut-être parce que nous avons connu une grande période d'agitation qui nous a marés et nous a endurcis. C'est peut-être dû à l'esprit pacifique et à la tolérance du peuple béninois qui trouve toujours en son sein les ressources nécessaires pour surpasser les passions et retrouver la solution la plus consensuelle. Mais, il y a sans conteste, la personnalité du Chef de l'Etat qui par sa vision et sa démarche cherche à enraciner son pays dans l'histoire et à lui faire jouer un rôle majeur dans l'arène internationale », analyse l'ambassadeur.

Durant la présidence de l'Union africaine assumée au cours de l'année 2012, la médiation béninoise a permis d'obtenir

Volet francophone

l'envoi de troupes par la France et les Nations Unies pour venir à bout des djihadistes au Mali. On peut également citer le cas de la Centrafrique, dont le Bénin a accepté d'accueillir l'ancien président, Michel Djotodia, pour faciliter la transition dans ce « pays frère ».

Par ailleurs, le Bénin est un membre très actif de la Francophonie. « Si Emmanuel Mounier a qualifié l'ex-Dahomey de "quartier latin de l'Afrique", c'est aussi dû au fait que la plupart des adjoints des administrateurs coloniaux étaient des Dahoméens, qui avaient une certaine maîtrise de la langue française. Aujourd'hui, le Bénin fait partie des rares pays à avoir inscrit dans leur constitution, donc la loi fondamentale, que le français est leur langue officielle », rappelle SE M. Jules-Armand Aniambossou.

De plus, le ministère des Affaires étrangères intègre ce volet francophone tant dans sa dénomination que dans ses attributions et il existe une direction de la Francophonie ayant à sa tête un directeur qui a rang d'ambassadeur. Le Bénin participe régulièrement aux sessions de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ainsi qu'à toutes les concertations visant à définir la position des pays francophones sur des sujets d'intérêt majeurs dans les enceintes internationales, comme le climat, les négociations commerciales, etc.

GS

Un important potentiel en énergies renouvelables... et en hydrocarbures !

M. Barthélémy Kassa, ministre de l'Energie, des Recherches pétrolières et minières, de l'Eau et du Développement des énergies renouvelables, décrit sa stratégie pour satisfaire des besoins en énergie croissants tout en favorisant une nécessaire autonomie énergétique.

L'accès à l'électricité de manière fiable et à bon marché est l'un des piliers du développement économique d'un pays et de la qualité de vie de ses citoyens. Quelle est la situation du Bénin dans ce domaine ?

Le Bénin se caractérise notamment par une consommation d'énergie relativement faible largement inférieure à la moyenne mondiale et marquée par une prédominance des usages traditionnels de la biomasse. La consommation du bois de feu et du charbon de bois représente environ 49,5 % de l'énergie finale totale consommée en 2010, les produits pétroliers 48,3 % et l'électricité 2,2 %. On note aussi un faible taux d'accès des populations à l'électricité dans les zones rurales : 48 % contre 100 % en milieu urbain. Enfin, le Bénin est fortement dépendant pour son approvisionnement en énergie, puisque 90 % de l'électricité consommée en 2012 provient de l'extérieur.

Justement, quelles sont les pistes pour permettre au Bénin d'assurer dans les prochaines années son autonomie énergétique voire d'exporter à son tour ?

Dans le sous-secteur de l'électricité, des d'ores et déjà prévus l'aménagement hydroélectrique d'Adjarala, pour une puissance à installer de 147 MW et un productible de 366 GWh, la construction



La centrale électrique de Maria-Gléta à Abomey-Calavi, développe une puissance totale de 80 MW.

Peter Reichel

d'énergie sur ces réseaux. Pour mener ces réformes à bien, une Autorité de Régulation de l'Electricité a été créée et devrait bientôt être opérationnelle.

Dans le sous-secteur des énergies renouvelables, il s'agit de mettre en place une organisation institutionnelle, juridique et incitative favorable à leur essor, de développer les capacités nationales pour la production et pour l'efficacité énergétique en relation avec le secteur privé et d'approfondir la coopération régionale et internationale dans ce domaine.

Comment le Bénin peut-il exploiter les énormes potentialités qu'il possède dans ce secteur des énergies renouvelables ?

Il est vrai que le Bénin dispose d'un important potentiel en énergies renouvelables non valorisé, qu'il s'agisse des ordures ménagères, produites dans les grandes agglomérations en quantités importantes (plus de 700 tonnes d'ordures par jour pour la seule ville de Cotonou), ou des résidus de transformation agro-alimentaire (coques et tourteaux de graines de coton, de palme ou de coco, etc.) qui constituent de véritables potentialités énergétiques. Sans oublier l'énergie solaire avec un ensoleillement moyen variant entre 3,9 et 6,1 kWh/m²/j et un important potentiel en hydroélectricité (600 MW).

La stratégie du Gouvernement est double : d'une part, valoriser ce potentiel hydraulique existant localement, à travers la mise en place de petites centrales hydroélectriques sur les sites identifiés dans le cadre de l'électrification des localités rurales ; d'autre part, promouvoir l'utilisation des autres sources d'énergies renouvelables dans le cadre de projets à réaliser par le Gouvernement ou par des opérateurs privés. Pour y parvenir, il faudra aussi promouvoir les filières de biocarburants modernes (plus spécifiquement le bioéthanol et le biodiesel) à partir de l'exploitation de diverses matières premières agricoles.



M. Barthélémy Kassa, ministre de l'Energie, des Recherches pétrolières et minières, de l'Eau et du Développement des énergies renouvelables.

L'an passé, le Bénin est officiellement entré de nouveau dans le cercle fermé des pays producteurs de pétrole. Quelles sont les perspectives et les retombées escomptées de la recherche pétrolière et minière ?

Le Gouvernement du Bénin s'est engagé à couvrir tout le territoire national par une opération prospective géophysique. Les résultats du scanning conduit par la société Fugro Airbone Survey ont permis de démontrer l'occurrence de certaines substances minérales dans des zones jusque-là insoupçonnées, notamment le phosphate, l'or, l'uranium et l'étain.

Dans le secteur des hydrocarbures, les résultats des scans ont conduit à mettre en œuvre dans la partie méridionale des structures et des systèmes de piégeages d'hydrocarbures. Déjà deux contrats de recherche et d'exploitation pétrolière ont pu être signés avec des sociétés internationales. Et les perspectives sont très prometteuses, les premiers barils produits étant attendus pour la fin du premier trimestre 2015.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LB

« Les aménagements hydroagricoles permettront d’avoir deux récoltes par an »

Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, **M. El-Hadj Issa Azizou** se bat pour la compétitivité de la filière coton comme pour la diversification des cultures au Bénin.

L'agriculture béninoise est encore essentiellement pluviale et extensive. Comment la valorisation du potentiel hydroagricole dont dispose le pays peut-il avoir un impact sur sa productivité ?

Le caractère pluvial de l'agriculture béninoise constitue un facteur limitant pour la production tout au long de l'année. Une étude récente de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a montré que le rendement du riz peut atteindre 8 tonnes/hectare au niveau des bas-fonds et ce sans apport d'engrais alors que le rendement actuel tourne autour de 2,5 tonnes/hectare. Les aménagements hydroagricoles permettront d'accroître non seulement la productivité des différentes cultures mais aussi d'avoir deux récoltes par an du fait de la maîtrise totale ou partielle de l'eau, tout en réduisant les investissements dans l'achat des engrais.

Notre ambition pour la valorisation du potentiel hydroagricole du pays passe par l'aménagement de 2200 hectares de périmètres irrigués dans la vallée de la Pendjari, 1500 hectares dans la vallée du Mono, 5000 hectares dans la vallée de l'Ouémé, 5000 hectares dans la vallée du Niger et 1500 hectares dans la vallée du Couffo.

Relance des filières palmier à huile et anacarde, renforcement des espaces pastoraux et du maraîchage... Pourquoi œuvrer en faveur de la diversification des cultures ?

Les statistiques officielles révèlent que la balance commerciale en général et la balance commerciale agricole du Bénin sont déficitaires. Ce constat est dû au fait que les exportations reposent essentiellement

sur la seule culture cotonnière. Dans le but de renverser la tendance, il est nécessaire de promouvoir d'autres cultures d'exportation. Par ailleurs, il est nécessaire de garantir la sécurité alimentaire à toute la population béninoise et d'exporter les excédents.

Quels sont les grands axes de cette diversification ?

Neuf axes stratégiques sous-tendent la vision du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) élaboré en 2008 en vue de la diversification agricole. Le premier est le renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité aux semences de qualité. L'Etat doit garantir la qualité des semences, en assurant la recherche agricole, la production des semences de pré-base et base, tandis que le secteur privé et les organisations pay-sannes prennent en charge la multiplication et la commercialisation des semences certifiées, à travers des opérateurs spécialisés. L'accessibilité aux intrants est également renforcée par la création de la Centrale d'Achat des Intrants Agricoles du Bénin (CAIA) qui a pour mission principale de satisfaire les besoins des producteurs agricoles en intrants spécifiques autres que ceux du coton. Au programme

encore, une mécanisation adaptée et accessible des activités agricoles. Le parc de machines et d'équipements agricoles a été

renforcé par l'acquisition de plusieurs centaines de machines et d'équipements agricoles, l'installation de six usines de transformation de produits agricoles tels que l'ananas (jus), la tomate (purée), l'anacarde (noix de table et alcool comestible), la mangue (jus) et l'orange (jus), et l'installation de l'usine d'assemblage et de montage des tracteurs d'une capacité de deux mille tracteurs par an.

La stratégie gouvernementale repose enfin sur la mise en place par le secteur privé d'institutions de financement répondant aux spécificités du secteur agricole, l'amélioration de l'accès aux connaissances

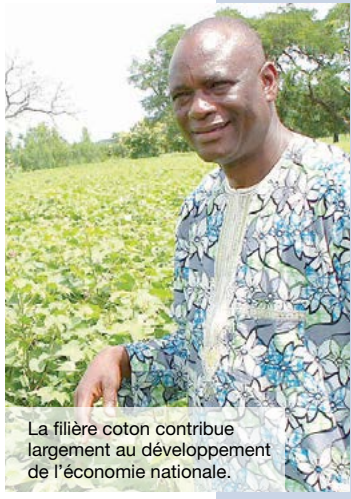


professionnelles et aux innovations technologiques, le développement et l'opérationnalisation des aménagements agricoles, la sécurisation de l'accès au foncier, la facilitation de l'accès aux marchés, la professionnalisation des exploitations de type familial et la promotion des grandes exploitations et de l'entrepreneuriat agricole.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LB

La filière coton, pilier solide de l'agriculture béninoise

La campagne cotonnière 2014-2015 augure de belles perspectives ! Les intrants et les autres facteurs de production ont été mis en place à temps. Les conditions pluviométriques ont été favorables dans le temps et dans l'espace avec une pression parasitaire maîtrisée. Ainsi, la superficie totale emblavée a augmenté d'un peu plus de 1 % tandis que la quantité de coton graine attendue est estimée à 359 059,72 tonnes contre 306 728,31 tonnes la campagne passée. Des dispositions sont également prises pour une bonne campagne de commercialisation et d'égrenage du coton. Dans ce cadre, un chronogramme actualisé des activités a été élaboré, qui comprend les activités critiques à mener avant, pendant et après la campagne. Désormais, la stratégie pour rendre ce sous-secteur encore plus performant passe par la création de pôles de développement économique à travers le « zonage » du bassin cotonnier. Une zone se définit comme un espace géographique concédé à un groupe de sociétés d'égrenage, pour être exploité à des fins de production cotonnière. Les sociétés disposeront d'une exclusivité d'exploitation pour trois ans au moins, renouvelables. L'idée est de favoriser le développement des relations de services au niveau local, mais aussi d'assurer l'équilibre des rapports de forces dans l'interprofession et de favoriser le développement socio-économique et l'aménagement des zones de production. Une façon d'améliorer de façon durable la contribution du secteur au développement de l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.



La filière coton contribue largement au développement de l'économie nationale.

PHOTO: A. Gnanaga



En quelques mots, quelles sont les principales caractéristiques du Port de Cotonou ?

Le Port de Cotonou bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle qui lui permet d'être non seulement le Port du Bénin mais aussi de desservir les pays sans littoral de la sous-région ouest africaine, notamment le Niger, deuxième pays utilisateur du Port de Cotonou après le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad, et de servir de port de relais au Nigeria.

Grâce aux investissements importants de ces dernières années, notamment le programme du Millennium Challenge Account, la capacité du Port s'est accrue et son trafic a connu une augmentation de près de 19 % en 2013 par rapport à 2012, le trafic global enregistré en 2013 étant de 8 839 019 tonnes avec une part de transit de près de 50 %. Les perspectives pour les prochaines années sont bonnes.

Le Port de Cotonou est souvent considéré comme l'un des moteurs de la croissance béninoise. Comment cela se traduit-il concrètement ?

Le Port de Cotonou assure plus de 90 % des échanges du Bénin avec l'extérieur. Il influence donc considérablement les activités industrielles et commerciales et rend possible les approvisionnements à des conditions avantageuses. Le Port

Le Port Autonome de Cotonou, un moteur de croissance

Port à vocation régionale, le Port de Cotonou offre aux navires un plan d'eau abrité pour effectuer leurs opérations commerciales et de ravitaillement dans d'excellentes conditions. Revue de détail avec son Directeur général, **M. Samuel Batcho**.

de Cotonou joue un rôle économique de premier plan pour le Bénin, car il est un instrument privilégié de création d'emplois. Il représente également une importante source de devises et contribue ainsi à l'équilibre de sa balance des paiements et par ricochet à son indépendance économique. Il génère, les meilleures années, 45 à 50 % de ses recettes fiscales et 80 à 85 % de ses recettes douanières.

Vous ambitionnez de faire du Port de Cotonou un leader dans les activités maritimes et portuaires de la sous-région. Quels sont ses atouts pour devenir ce « hub » régional performant ?

Le Port de Cotonou doit pouvoir

accueillir les navires de dernière génération pour maintenir une position concurrentielle forte dans la sous-région. Les travaux confortatifs en cours pour une pleine exploitation des deux nouveaux postes à quai afférents au terminal à conteneurs concédé au Groupe Bolloré visent à accroître la capacité d'accueil du Port. Nous ne comptons pas en rester là, d'autres projets verront le jour à court et moyen terme et permettront au Port de Cotonou d'offrir une qualité de prestations à la hauteur des exigences des armateurs et des chargeurs.

Ainsi avec une capacité d'accueil des navires fortement accrue, une meilleure productivité des opérations de manutention, un Guichet unique portuaire

opérationnel pour la simplification des formalités d'enlèvement des marchandises et l'engagement de tous les acteurs portuaires, le Port de Cotonou pourra réaliser cette ambition d'être l'un des hubs de la sous-région.

Vous êtes Coordonnateur National du Millennium Challenge Account. Comment le programme du MCA pour le Bénin peut-il contribuer à améliorer la performance et la sécurité portuaire ?

Le programme a conduit à une amélioration substantielle de la performance du Port à travers l'aménagement des aires d'opération et des voies de circulation, le renforcement et l'aménagement du

système d'éclairage public dans le Port permettant les activités 24h/24h, l'assistance au Port dans la construction de certains ouvrages et équipements portuaires augmentant la capacité d'accueil et de réception du Port de Cotonou ainsi que dans la mise en place d'outils de gestion informatique des activités portuaires. La sécurité du port a été améliorée grâce à la mise en place d'un système de contrôle des accès et de la vidéosurveillance. Le développement énergétique du Port, afin de lui assurer son autonomisation en électricité notamment, reste encore un défi à relever.

Quel est le rôle de la vidéosurveillance ?

Ce système de vidéosurveillance IP et de contrôle d'accès automatisé a été déployé dans le Port en raison du strict respect des dispositions du Code International pour la Sûreté des Navires et des Installations Portuaires (ISPS) relatif à la surveillance et à la sécurisation des installations portuaires et des usagers.

Grâce à ce système, la surveillance à distance, l'identification des installations, des usagers, des marchandises ainsi que des alentours immédiats du Port sont plus maîtrisées. Le gain de temps, l'inspection ainsi que l'enregistrement des images d'incidents sans omettre l'optimisation du trafic et la surveillance des entrées et des sorties du Port sont des aspects importants pour garantir la sécurité et la sûreté.

PHOTOS RECUEILLIS PAR GS



« Une terre de soleil, de rencontres et de souvenirs »

Le Bénin regorge d'énormes potentialités touristiques, encore peu connues. En témoignent la cité lacustre de Ganvié, la longue plage de sable fin et les deux parcs naturels du pays. Pour **Jean-Michel Abimbola**, ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, la destination Bénin est promise à un bel avenir !

Quels sont les principaux points forts touristiques du Bénin ?

Le Bénin, miroir de l'Afrique, offre l'opportunité de découvrir tout le continent en un petit et chaleureux pays. C'est une terre de soleil qui offre les attraits significatifs d'un paysage naturel et culturel varié, une terre de rencontres et de souvenirs où le visiteur découvre, fasciné, un potentiel touristique multiforme. Le Bénin, c'est la possibilité de pratiquer des formes de tourisme très variées. D'abord un tourisme balnéaire sur 120 kilomètres de sable fin sur sa façade maritime. Mais aussi un tourisme religieux



M. Jean-Michel Abimbola, ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme.

sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985. Le Bénin offre aussi les charmes de l'écotourisme et d'un tourisme solidaire autour des écosystèmes naturels tels que Ganvié « La Venise d'Afrique », les cascades et les chutes. Sans oublier le tourisme de vision et le tourisme de chasse dans nos deux parcs nationaux, le Parc de la Pendjari et celui du W, qui disposent de la plus grande réserve d'éléphants et de lions en Afrique.

Comment le patrimoine culturel et naturel est-il mis en valeur par la stratégie touristique ?

Au nombre de ses priorités, le Gouvernement béninois s'est engagé dans un vaste programme de sauvegarde, de préservation et de restauration du patrimoine culturel et naturel. Ce patrimoine est une ressource précieuse dont la valorisation constitue une contribution de grande valeur au patrimoine universel de l'humanité et au développement des activités touristiques, entre autres.

Outre l'inscription du site emblématique des Palais Royaux d'Abomey et du Genre Oral Gueledé sur les listes du patrimoine mondial, matériel et immatériel de l'UNESCO, respectivement en 1985 et en 2001, il a entrepris des actions d'aménagement de la Cité lacustre de Ganvié et de plusieurs autres sites naturels, la construction d'offices du tourisme, la tenue annuelle et ce, depuis 2013, du Salon National du Tourisme, la participation active

du Bénin à une grande majorité des grands salons internationaux du tourisme pour accroître la visibilité de la destination Bénin et la mise en valeur du potentiel culturel et naturel de la côte ouest du Bénin à travers le Programme de développement touristique de la Route des Pêches (*lire ci-dessous*).

L'industrie touristique est-elle considérée par le Bénin comme un secteur d'avenir à même d'attirer les investisseurs étrangers ?

Le tourisme représente la deuxième source d'entrée de devises au Bénin et en raison de sa grande contribution au dynamisme du tissu économique, le Gouvernement béninois, dans sa stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté, a fait de l'axe tourisme-culture-artisanat un de ses pôles prioritaires. Pour ce faire, il bénéficie, dans le cadre d'une politique volontariste, d'un soutien direct en termes de financements, d'infrastructures physiques d'attrait, d'accompagnement ainsi que des incitations fiscales, entre autres.

Aussi des avantages spécifiques d'ordre fiscal et douanier seront-ils accordés aux investisseurs potentiels afin de faire de la zone d'aménagement et de développement touristique de la Route des Pêches une zone économique spéciale, améliorant ainsi la viabilité du secteur du tourisme et la qualité du produit touristique au Bénin.

Somme toute, il s'agit de mesures incitatives envisagées par le Gouvernement du Bénin pour rassurer les investisseurs étrangers. Nous les invitons donc, comme ce fut le cas à la Table ronde de Paris, à croire au potentiel immense de notre pays et à s'y investir, tout en remerciant ceux qui y sont déjà.

PHOTOS RECUEILLIS PAR LAURENCE BEAUNIS



La Porte du non retour, à Ouidah, haut lieu du tourisme historique et mémoriel.

Une grande diversité culturelle

La riche diversité culturelle du peuple béninois constitue l'un des attraits les plus intéressants de ce pays. La population est composée de plus de vingt différents groupes socio-culturels ayant chacun son histoire, sa langue et ses traditions. Au Sud, les groupes socio-culturels les plus importants sont les Fon et les Yoruba.

Historiquement, les Fon étaient l'une des plus puissantes civilisations de l'Afrique de l'Ouest. Ce sont les Fon qui ont fondé le royaume du Danhomé, qui a dominé une grande partie de l'histoire du Bénin d'aujourd'hui avant la colonisation française. Quant aux Yoruba, ils sont concentrés dans les régions Sud-Est et centrale du Bénin. Apparentés aux célèbres peuples Yoruba du Nigeria, ils constituent 12 % de la population du Bénin. Au Nord, les groupes culturels les plus importants sont les Bariba, les Dendi et les Betamariébé ou « Somba ».



Une sculpture yoruba.

« L'ouverture extérieure, un facteur de croissance »

M. Idelphonse Affogbolo est le Président de la banque d'affaires Africa Capital présente à Dakar, Abidjan et Cotonou. Son point de vue sur les perspectives de développement du Bénin à l'horizon 2025.

La stratégie nationale dite « Alafia » veut faire du Bénin est en 2025 « un pays bien gouverné (...) à économie prospère et compétitive ». Quels sont les principaux défis à relever pour répondre à cette ambition ?

Le premier axe fondamental est le développement humain durable. Cela passe d'une part par une réforme du système éducatif, en mettant l'accent sur la réorientation de l'enseignement vers des métiers en adéquation avec les besoins de l'économie, et d'autre part la mise en œuvre d'un plan national de développement sanitaire, avec l'introduction d'un régime d'assurance-maladie pour accroître l'accessibilité des familles pauvres aux soins de santé et l'universalité de la couverture médicale.

Le deuxième axe est la recherche d'une croissance durable, pour laquelle le Bénin doit franchir quatre premières marches d'ici à 2025. D'abord, une nouvelle politique agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire, et développer les produits d'exportation vers le Nigeria et au sein de la CEDEAO. Ensuite, la promotion de l'industrie manufacturière des produits agricoles adaptés au marché mondial, car l'ouverture extérieure est un facteur déterminant de la croissance économique. Troisième marche, la prise de mesures particulières en vue de renforcer les capacités productives du secteur industriel. Enfin, le pays devra réduire le fossé numérique en favorisant les investissements dans les infrastructures de réseaux, l'e-gouvernance et l'universalité de l'accès à l'internet.

Le pays cherche à attirer les investissements privés, étrangers. Comment accroître son attractivité internationale ?

Vous touchez là deux sujets majeurs, d'une part celui de la bonne gouvernance et d'autre part la capacité de l'administration à mener une planification économique solide.

S'agissant du premier point, il faut souligner que la corruption est un mal universel qui date de la nuit des temps. Dans nos pays pauvres, où l'on croit que le seul ascenseur social est de faire la politique pour obtenir l'économie, et d'autre part la mise en œuvre d'un plan national de développement sanitaire, avec l'introduction d'un régime d'assurance-maladie pour accroître l'accessibilité des familles pauvres aux soins de santé et l'universalité de la couverture médicale.

Pour ce qui concerne la structuration des financements, il est clair que l'Etat doit d'abord définir les secteurs productifs stratégiques (transport et logistique, agriculture d'exportation, agro-industrie et services financiers). L'architecture financière pour soutenir ces secteurs pourrait s'articuler autour d'un fond d'investissement national qui apporterait du capital d'amorçage aux entreprises sélectionnées. Celles-ci noueraient des partenariats avec des entreprises internationales qui viendraient avec leur savoir-faire, leurs technologies et des capitaux propres nécessaires pour bénéficier des concours bancaires. Par ailleurs, le système financier est solide et devrait accompagner les projets d'investissement productifs.

PHOTOS RECUEILLIS PAR MS



M. Idelphonse Affogbolo, Président de la banque d'affaires Africa Capital.



Le Village d'Adoukoko accueillera l'une des cinq thématiques de la Route des Pêches.

« Ce qui me définit, ce sont mes racines »

Djimon Hounsou croit à ses rêves... qui le lui rendent bien ! Le petit gars de Cotonou est devenu l'un des acteurs qui comptent à Hollywood. Pour son rôle dans Amistad de Steven Spielberg, il a été nommé aux Golden Globes dans la catégorie Meilleur acteur. On l'a admiré depuis dans Gladiator ou Blood Diamond. Une célébrité qu'il met aujourd'hui au service du continent africain.

Vous avez quitté le Bénin pour la France à l'âge de 13 ans. Retournez-vous régulièrement dans votre pays natal ?

J'ai avec le Bénin un lien évidemment très fort. Ce pays représente mon ancrage familial, j'y retourne au moins une fois par an. Et depuis quelques temps, j'ai envie d'explorer davantage ces racines. C'est ce qui m'a poussé dans mes projets de réalisation d'un film documentaire sur le vodoun et d'un film sur le roi Behanzin du Dahomey. Je vais commencer à filmer durant la dernière semaine de décembre 2014 et je serai sur place le 10 janvier, le jour de la fête nationale du culte traditionnel vodou. Pour moi, c'est à la fois une façon de mieux connaître ma propre culture et de la faire partager aux autres. Le vodoun fait partie de l'identité de tout Béninois. Il a résisté aux années de répression sous l'ère coloniale puis marxiste-léniniste. Aujourd'hui encore, il est souvent diabolisé. Sorcellerie, envoûtement... Les préjugés ont la vie dure. Avec mon documentaire, je veux démystifier le vodoun pour montrer l'essence même de ce culte des forces naturelles et surnaturelles.

« Il est temps de considérer les Africains comme des partenaires économiques, dans une autre logique de coopération »

Béninois, un temps Français et maintenant Américain... De quelle culture vous sentez-vous le plus proche ?

Je suis aujourd'hui un citoyen du monde, je ne me sens pas plus d'un pays ou d'un autre, même si je réside aux Etats-Unis et que je parle désormais mieux l'anglais que le français. Je pense qu'il est naturel de vouloir s'intégrer à l'endroit où l'on vit, de faire partie d'une communauté. Et c'est avec soulagement que j'ai finalement accepté cela. Après tout, nous sommes des créatures sociales ! Mais ce qui me définit, ce sont aussi mes racines. Si je les renie, je me renie moi-même.

Vous faites certainement partie aujourd'hui des Béninois les plus connus dans le monde. Est-ce une responsabilité particulière, un poids, une fierté ?

Oui, c'est une responsabilité, mais je ne porte pas le Bénin sur mon dos comme un fardeau ! Au-delà du pays, je veux surtout être un représentant du continent africain. Et tous les rêves que je nourris

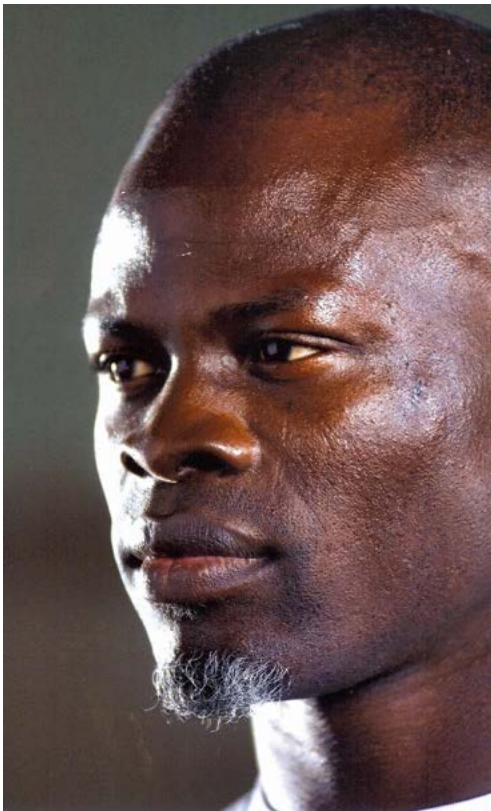
pour ce continent sont liés au business. La charité est une notion qui me dérange toujours un peu. Il est temps de considérer les Africains comme des partenaires économiques, dans une autre logique de coopération.

C'est pour cela que je milite au sein de l'organisation Oxfam qui travaille à équilibrer les échanges entre pays pauvres et pays riches. Comme dit le proverbe, plutôt que de donner du poisson à un homme qui a faim, apprends-lui à pêcher ! Je soutiens également l'African Eye Fondation, qui forme et équipe les futurs ophtalmologistes africains et a récemment ouvert un hôpital spécialisé au Cameroun.

En ce qui concerne mon implication au Bénin, je m'intéresse de près au développement du tourisme. Le projet de la route des Pêches, au Sud est très prometteur, tout comme les réserves animalières au Nord.

Quel est votre message pour la jeunesse de ce pays ?

Qu'il faut rêver grand, ne pas se mettre de limites ! Quand on a une très grande passion, les choses finissent toujours par se réaliser, les rencontres adviennent. J'ai eu un rêve, j'y ai cru plus que tout et il s'est matérialisé. Il faut aussi dire aux jeunes qu'il y a du bon à cultiver chez nous. Je suis bien placé



pour le savoir, la vie est dure pour les Africains qui viennent chercher leur chance en Europe. Mieux vaut privilégier le développement local : en Afrique, tout est à faire ou à refaire !

PROPOS RECUEILLIS PAR LB

« Je suis Béninoise au plus profond de mon âme ! »



Mariée à un Français, résidant à New York, nourrie de jazz, de gospel et de reggae, la diva béninoise **Angélique Kidjo**, primée d'un Grammy Award en 2008, est une chanteuse aux multiples influences, mais dont le cœur bat toujours à Cotonou. C'est aussi une femme engagée, Ambassadrice de Bonne Volonté de l'UNICEF, qui lutte pour l'accès des jeunes filles à l'éducation.

Une politique qui va de pair avec la croissance économique ?

Oui, même si à l'exception du coton, le pays n'a pas de richesses naturelles importantes. Pour ma part, je considère que c'est une bénédiction, car là où sont les richesses viennent aussi la prédation et la corruption ! Du coup, notre développement passe prioritairement par la solvabilité économique, la justice sociale, la création d'emplois, la mise en place d'un système de santé et d'un système éducatif qui donne leur chance à tous les jeunes de ce pays. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'ils peuvent rester imperméables aux discours de haine et de chaos qui fonctionnent hélas si bien sur les jeunes désœuvrés et désespérés. Au Bénin, les jeunes sont bouillonnants d'énergie et ne demandant qu'à s'investir et à créer de l'activité. Deux facteurs les y incitent : Internet, qui a changé la donne en ouvrant le pays sur l'extérieur, et la bonne santé démocratique du pays avec une opposition, une presse d'opinion indépendante, des citoyens mobilisés qui permet de se tourner plus sereinement vers l'avenir.

Vous avez sorti en avril dernier un album intitulé « Eve », quelle est sa genèse ?

Je l'ai imaginé comme un hommage aux femmes d'Afrique, à leur beauté et leur résilience. Pour le produire, j'ai enregistré des chœurs féminins traditionnels au Kenya et dans différents villages du Bénin et je me suis entourée de nombreux invités dont la chanteuse nigériane Asa, le Kronos Quartet, Dr. John ou encore l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg. J'ai également écrit cette année un livre de souvenirs « Spirit Rising My Life, My Music », dans lequel je raconte ma passion pour la musique, mon attachement au Bénin, mes engagements et les chances que j'ai pu saisir pour devenir celle que je suis aujourd'hui. Il sera bientôt traduit en français.

PROPOS RECUEILLIS PAR LB

Une terre de création contemporaine

A travers de multiples expositions et désormais un musée, la Fondation Zinsou s'attache à faire connaître l'art contemporain africain au plus grand nombre.

Des installations de Romuald Hazoumé aux toiles de Jean-Michel Basquiat, du Roi Béhanzin aux Rois du Burkina Faso, de l'appareil photo de Jean-Dominique Burton à celui de Malick Sidibé, des installations d'Aston aux sculptures en papier mâché de Mickaël Bethé-Selassié : depuis sa création en juin 2005, la Fondation Zinsou a présenté au public béninois plusieurs dizaines d'expositions sur tout ce que la création africaine et internationale compte de plus dynamique. A sa tête, Marie-Cécile Zinsou, une jeune franco-béninoise qui nourrit une double passion, pour l'art et pour la jeunesse de son pays « paternel ». « La vocation première de cet espace d'exposition était de montrer le travail des artistes contemporains africains en terre africaine. En effet, alors que certains commençaient déjà à entrer dans les collections privées et publiques partout dans le monde, le continent restait privé de ceux-là même qui faisaient son rayonnement. ». L'autre cheval de bataille de Marie-Cécile Zinsou, ce sont les enfants. « Les amener à l'art, c'est semer des graines pour l'avenir, leur ouvrir l'esprit, leur permettre d'oser penser le monde par eux-mêmes, dans un pays où les jeunes ne posent pas de questions aux plus âgés. Ce que je fais est politique », revendique-t-elle clairement.

Désormais, les 4/5^e des visiteurs ont moins de vingt ans. Pour eux, la Fondation a aussi créé des bibliothèques et une foule de publications gratuites ou très abordables. Et comme la plupart viennent de familles très défavorisées, elle a imaginé des bus d'une centaine de places pour aller les chercher

gratuitement dans les écoles. « Les enfants viennent d'abord seuls puis reviennent avec leurs parents », se réjouit Marie-Cécile Zinsou.

Eveiller les vocations

Au fil des neuf années de son existence, la Fondation a également diversifié ses moyens d'action afin de toucher un public toujours plus large : ateliers pédagogiques et artistiques (« Les petits pinceaux »), conférences, concours, spectacles, etc. De quoi permettre à certains jeunes visiteurs, comme Yves Koffi Parfait, d'envisager leur avenir sous un autre jour. En 2005, en tant que membre du public de l'exposition « Regards Croisés », le jeune homme participe à un atelier animé par le photographe malien Malick Sidibé à la Fondation. C'est là qu'il découvre sa vocation de photographe, qui le mènera ensuite en France où il réalise notamment la campagne du TER pour la SNCF puis en Chine et au Japon, avant d'obtenir le Grand Prix RFI de la photographie.

La Fondation s'attache aussi promouvoir d'autres disciplines artistiques, par exemple avec le festival « Dansons Maintenant » : seize compagnies de danse contemporaines ont été invitées à créer et interpréter au Bénin des œuvres entièrement inédites auprès d'un public d'enfants et d'adultes associant amateurs et professionnels. Enfin, au mois de novembre 2013, a été inauguré le premier musée d'art contemporain d'Afrique de l'ouest, à Ouidah. Deux générations d'artistes s'y côtoient : ceux dont la renommée a dépassé les frontières du

continent Seydou Keita, Malick Sidibé, Frédéric Bruly Brouabré ou Cyprien Tokoudagba - et les étoiles montantes comme Aston, Kiffouli Dossou, Solly Cissé, Bruce Clarke ou Samuel Fosso. Quant au béninois Romuald Hazoumé, premier artiste exposé à la Fondation Zinsou il y a dix ans et désormais reconnu internationalement, du British Museum au centre Pompidou en passant par le Musée Guggenheim de Bilbao, il sera à l'honneur pour fêter les dix ans de la Fondation en juin prochain. Une belle façon de boucler la boucle.

LB



Le musée d'art contemporain de Ouidah.